

Modifications asso 1901

Par Ludoooo, le 04/04/2019 à 11:19

Bonjour,

Président d'une association de type loi 1901 créée en 2004 avec deux autres personnes-membres j'aimerais savoir comment modifier les statuts concernant membres et activité. En fait, je n'ai plus aucun contact avec les membres initiaux, j'ignore où ils résident, etc. et je cherche à savoir s'il serait plus judicieux pour moi de créer une nouvelle association (avec mon épouse) ou de modifier les statuts de l'existante... J'aimerais remplacer les membres initiaux par mon épouse sans avoir à les retrouver pour ce faire, car ça me paraît difficile voire impossible. Par ailleurs j'aimerais revoir l'activité de l'association pour à tout le moins élargir son champ d'action... Pourriez-vous me renseigner sur les possibilités ? Merci.